

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**OBSERVATOIRE NATIONAL SUR
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

DIRECTION GENERALE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

**NATIONAL OBSERVATORY
ON CLIMATE CHANGE**

DIRECTORATE GENERAL



ONACC



www.onacc.cm;



info@onacc.cm;



(+237) 693 370 504 / 654 392 529

BULLETIN N°189

**Prévisions et alertes climatiques décadaires du
21 au 30 mai 2024**



21 mai 2024

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie à l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)

Équipe de réalisation (ONACC)

Dr. BATHA Romain Armand Soleil, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA)
Dr. MEYONG René Ramses, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;
NDJELA MBEIH Gaston Evariste, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille
MONTHE DJOMO Neily, Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
SOUGA BOYOMO Thomas Magloire Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes.
OBENBANGHA BATE MBI: Spécialiste en climatologie et biogéographies.
Dr. KIMING Ignatius NGALA: Spécialiste en climatologie ;
Dr. KEYETAT MARIE LAURE: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
ABUBAKAR UNUSA: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
FAI DALHATU TIRNYUY: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
ZOUH TEM Isabella, Chef de Département de Géomatique ;
MESSI AMOUGOU Max, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Géomatique ;
ANABA OLOMO Muriel Frédérique, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Géomatique ;
ANYE Victorie Ambo: Chargé d'études assistant N°2, Département d'observation Intégré et d'évaluation des coûts des impacts des changements climatiques, ONACC
MEKA ZE Philemon Raïssa, Cadre à l'ONACC, chargée de la traduction.
Frank Parfait NAMEKONG, Chargé de Communication et des Relations Publiques.
ELONG Julien Aymar, Chargé d'études assistant N°2 à la cellule Juridique, ONACC.

I: Introduction

Le présent **Bulletin des prévisions et alertes climatiques décennales n°189** a été élaboré à partir des données spatiales, collectées auprès des grands centres internationaux œuvrant au quotidien dans le domaine de la prévision météorologique. Il s'agit entre autres, de l'Institut International de Recherche sur le climat et la société (IRI), de l'Université de Colombie (USA), de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)-USA, de l'AccuWeather (Institution américaine spécialisée dans les prévisions météorologiques), du centre régional d'Agro-Hydro-Météorologie (AGRHYMET), des données spatiales de 1979 à 2022, relatives aux Températures de la Surface Océanique (TSOs) de l'Atlantique et du Pacifique, des intensités des épisodes El-Niño/La Niña du Pacifique équatorial et des données de la pluviométrie et de la température des stations locales. A cet effet, l'ONACC tient à exprimer toute sa gratitude à ces institutions internationales, ainsi qu'à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), pour la bonne volonté manifestée dans le cadre du partage des dites données et informations.

Ledit bulletin révèle les conditions climatiques historiques de 1979 à 2022, ainsi que les prévisions climatiques pour l'ensemble des cinq zones Agro écologiques du Cameroun. Par ailleurs, il met en exergue les risques, les menaces et les potentiels impacts, attendus pour les secteurs de développement socio-économique. Ce bulletin fait également une évaluation des prévisions climatiques élaborées pour la précédente décennie (**du 11 au 20 mai 2024**).

II: Synthèse des Prévisions

II.1. Pour les températures

II.1.1 Températures Maximales

Les localités ci-après présentent une probabilité élevée d'enregistrer des températures maximales supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit de :

- Ngaou Mbol, Tibati, Bétaré Gongo, Yimbéré et Banyo, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngambè Tikar, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko et Ayo, dans la **Région du Centre** ;
- Mbitom, Koso et Mintoum, dans la **Région de l'Est** ;
- Zoétéélé et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Esu, Nwa, Munkep, Furu-Awa, Ako et Audu, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Bazou, Koutaba, Makam, Fouban et Foubot, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Ekok, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Douala, Dizanguè, Nkondjock, et Yakanda, dans la **Région du Littoral**.

Nb1 : Cette décennie du 21 au 30 mai 2024 sera marquée par des situations de canicule dans de nombreuses localités des Régions du Nord et de l'Extrême-Nord, du Centre, de l'Est, du Littoral, en raison des températures maximales qui seront comprises entre 35 et 42°C.

I.1.2 Températures Minimales

Les localités suivantes présentent une probabilité élevée d'enregistrer une diminution des températures minimales par rapport aux moyennes historiques enregistrées à ladite période (1979 à 2022). Il s'agit de :

- Mora, dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- Touboro et Poli, dans la Région du Nord ;
- à Kognoli, Dota, Tignère, Ngaoundal, Ngaoundéré, Mbakaou, Mbé et Meiganga, dans la Région de l'Adamaoua ;
- Garoua-Boulai et Mbitom, dans la Région de l'Est ;
- Bangangté, Bazou, Batie, Dschang, Bana, Mbouda et Bafang, dans la Région de l'Ouest.

NB2 : Cette décade du 21 au 30 mai 2024 sera marquée par une persistance des situations de nuits chaudes dans les localités de la zone soudano-sahélienne, la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone forestière à pluviométrie monomodale en raison des températures minimales qui seront comprises entre 24 et 29°C.

1) Pour les précipitations

Cette décade (du 21 au 30 mai 2024) sera marquée par des pluies sporadiques dans la partie Extrême Sud de la Région de l'Extrême-Nord, des précipitations supérieures à celles observées durant la dernière décade dans la Région du Nord, très supérieures dans la zone des hautes savanes guinéennes, supérieures à la moyenne dans la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone des hautes terres et dans la zone forestière à pluviométrie monomodale.

NB3 : La période qui va du 21 au 30 mai 2024 sera marquée par :

- une effectivité de la petite saison des pluies dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, de l'Est et du Sud) ;
- une effectivité de la saison de pluies dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et Sud-ouest) ;
- une effectivité de la saison de pluies dans la zone des hautes terres ;
- une effectivité de la saison des pluies dans la partie sud de la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua) et des pluies sporadiques de forte intensité dans le reste de ladite zone ;
- une évolution vers la fin progressive de la saison sèche et un démarrage progressif de la saison des pluies dans la zone Soudano-Sahélienne (régions du Nord et de l'Extrême-nord).

II. Détails des prévisions climatiques pour la période allant du 21 au 30 mai 2024

1) Pour les précipitations

a) Dans la zone Soudano-sahélienne:

Cette décade (du 21 au 30 mai 2024) sera marquée par des pluies sporadiques et localisées au sud de la Région de l'Extrême Nord et des précipitations comprises entre 25 et 80 mm dans la Région du Nord (Garoua, Lagdo, Pitoa, Rey Bouba, Poli, Touboro etc.), signe d'une évolution vers une fin progressive de la saison sèche et un début de la saison des pluies dans ladite zone agroécologique.

b) Dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes

Cette décade (du 21 au 30 mai 2024) sera marquée par des pluies comprises entre 55 et 200 mm dans les localités de Tibati, Banyo, Meiganga, Dota, Kongolo, Ngaoundéré, Tignère, dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes (région de l'Adamaoua).

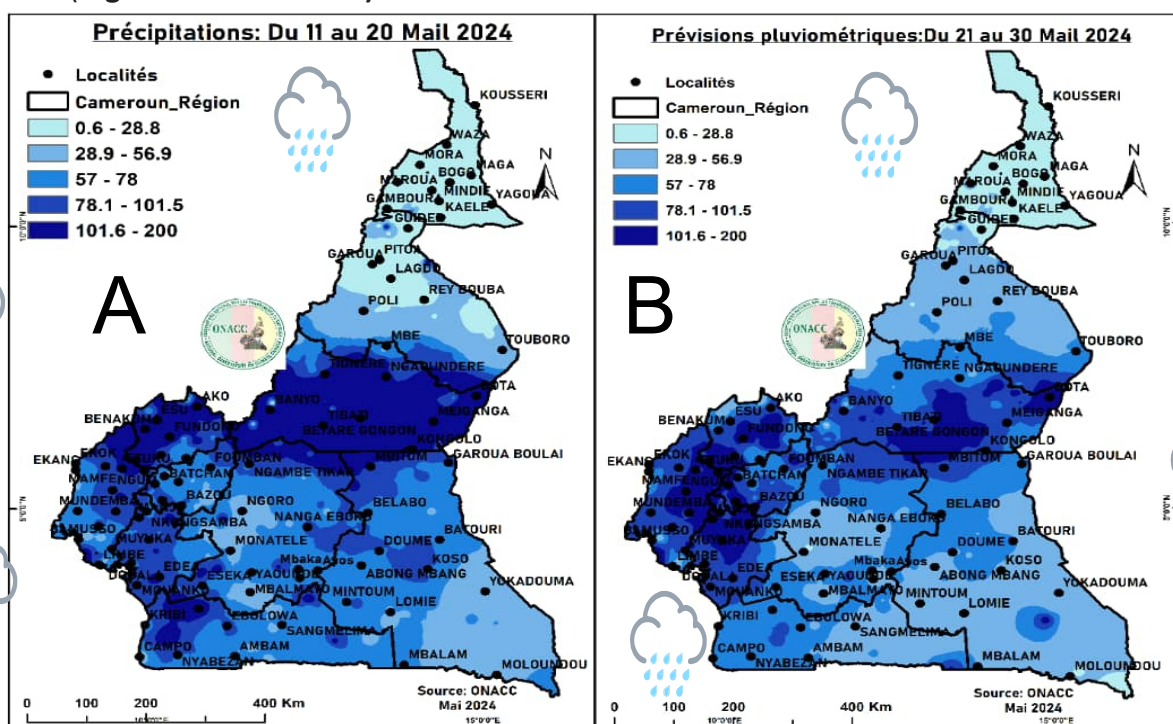


Figure 1 : Variation des quantités de précipitations de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 11 au 20 mai 2024 (a). Source : ONACC, mai 2024

c) Dans la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale

Il est attendu du **21 au 30 mai 2024** :

- des précipitations comprises entre **25 et 100mm** dans l'ensemble de la **Région du Centre**, notamment dans les localités de Akonolinga, Obala, Ntui, Nanga Eboko, Bafia, Yaoundé, Ngambe Tikar, Mbalmayo, Eséka, Monatéle, Ngoro, etc ;
- des précipitations comprises entre **30 et 100 mm** dans les localités de Doumé, Bertoua, Batouri, Yokadouma, Dimako Garoua-Boulai, Bétaré Oya, Moloundou, Lomié, Bélabo, Mbala, Mambélé, Abong-Mbang et Messamena, dans la **Région de l'Est**.
- Des précipitations comprises entre **30 à 100 mm** à Djoum Zoétéle, Akom II, Ebolowa, Campo, Kribi, Lolodorf, Sangmélima, Ambam, Nyabizan, etc., dans la **Région du Sud**.

d) Dans la zone des Hautes terres

La décade du **21 au 30 mai 2024** sera marquée par :

- Des précipitations comprises entre **30 et 100 mm** dans la **Région de l'Ouest** (Bazou, Bangangté, Mbouda, Foumban, Foubot, Batcham, Batié, Bafoussam, etc) ;
- Des précipitations comprises entre **55 et 200 mm** (Fundong, Ndop, Esu, Benakuma, Ako, Bamenda, etc.), dans la **Région du Nord-Ouest**.

e) Dans la zone forestière à pluviométrie monomodale

La décade du **21 au 30 mai 2024** sera marquée par :

- des précipitations comprises entre **55 et 200 mm**, dans les localités de la **Région du Sud-Ouest** (Idenau, Mundemba, Mamfe, Bamusso, Tiko, Kumba, Buea, Limbe, etc.) ;
- des pluies comprises entre **30 et 200 mm**, dans les localités de Yabassi, Dizangué, Nkongsamba, Edéa, Mouanko, Penja, Mbanga, Bapteke, Douala, Loum, et Manjo, **Région du Littoral**.

NB 6 : La période qui va du 21 au 30 mai 2024 sera marquée par :

- une effectivité de la petite saison des pluies dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, de l'Est et du Sud) ;
- une effectivité de la saison de pluies dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et Sud-ouest) ;
- une effectivité de la saison de pluies dans la zone des hautes terres ;
- une effectivité de la saison des pluies dans la partie sud de la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua) et des pluies sporadiques de forte intensité dans le reste de ladite zone ;
- une évolution vers la fin progressive de la saison sèche et un démarrage progressif de la saison des pluies dans la zone Soudano-Sahélienne (régions du Nord et de l'Extrême-nord) .



2) Pour les températures

a) Températures Maximales

En se fondant sur la moyenne historique des températures maximales moyennes enregistrées pendant cette décade sur la période allant de 1979 à 2022, notamment 40,3°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 40,6°C dans la Région du Nord ; 34,1°C dans la Région de l'Adamaoua ; 34,7°C dans la Région du Centre ; 33,9°C dans la Région du Sud ; 34,8°C dans la Région de l'Est ; 33,5°C dans la Région de l'Ouest ; 32,9°C dans la Région du Nord-Ouest ; 32,8°C dans la Région du Sud-Ouest et 32,2°C, dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 21 au 30 mai 2024, des températures maximales :

- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Mokolo, Mindif, Bogo, Maroua, Kaélé, Gamboura, Waza, Kousséri, Maga et Yagoua ; inférieures à la moyenne à Makary et Mora, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Touboro, Guider, Dembo, Tcholliré, Pitoa, Rey-Bouba et Lagdo ; inférieures à la moyenne à Garoua et Poli, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Ngaou Mbol, Tibati, Bétaré Gongo, Yimbéré et Banyo ; inférieures à la moyenne à Dota, Mbakaou, Ngaoundal, Nass Arao, Meiganga, Mbe, Kognoli, Tignère et Ngaoundéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatéle, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngambè Tikar, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko et Ayo ; autour de la moyenne à Obala, Eséka et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;

- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Mbitom, Koso et Mintoum ; autour de la moyenne à Dimako, Bertoua, Bélabo, Doumé, Batouri, Abong-Mbang, Yokadouma, Lomié, Mindourou, Mbalam, Ngoyla, Moloundou, Mambélé, Libongo et Kika ; inférieures à la moyenne à Kongolo, Garoua-Boulai et Bétaré-Oya, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Zoétélé et Ambam ; autour de la moyenne à Minkoumou, Sangmélima, Ebolowa, Djoum, Nyabizan, Kribi Akom II et Lolodorf ; inférieures à la moyenne à Campo, dans la **Région du Sud** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Esu, Nwa, Munkep, Furu-Awa, Ako et Audu ; autour de la moyenne à Fundong, Ndop, Bali, Widikum, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang, Benakuma, Bamenda et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Bazou, Koutaba, Makam, Fouban et Foubot ; autour de la moyenne à Tonga, Bangangté, Fongo-Tongo, Maniou, Bafang, Bafoussam, Bafou, Dschang, Batcham et Mbouda, dans la **Région de l'Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Ekok ; autour de la moyenne à Idenau, Babong, Mamfe, Kumba, Mundemba, Buea, Kumbe Balue, Bamusso, Dikome Bafaw, Muyuka, Eyumojock, Ekondo Titi, Tiko, Limbe, Bakogo, Etuku, Dikome Balue, Fontem et Nguti, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Douala, Dizanguè, Nkondjock, et Yakanda ; autour de la moyenne à Baptek et Edéa, dans la **Région du Littoral**.

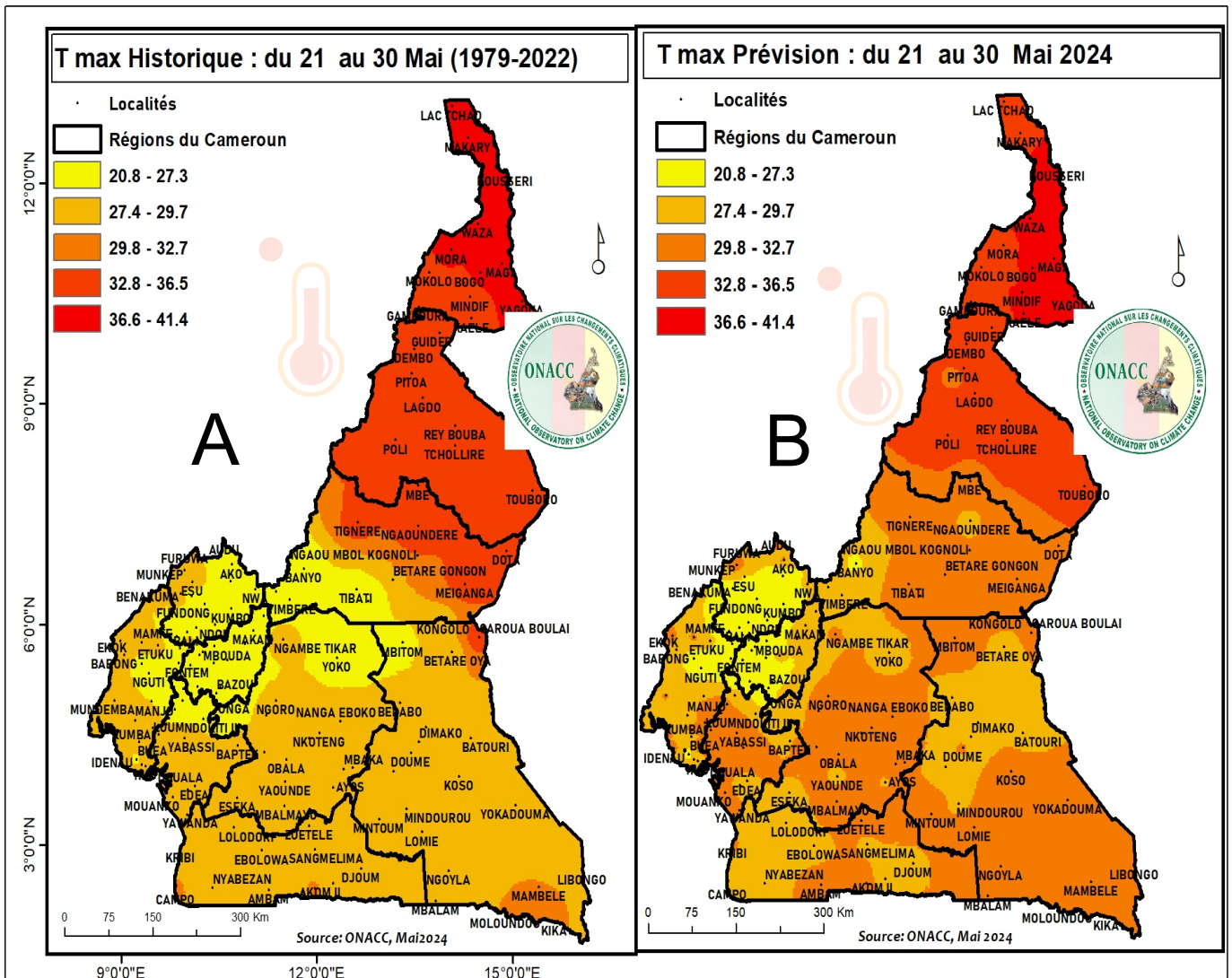


Figure 2 : Variation des températures maximales moyennes de la décennie en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la même période de 1979 à 2022 (a) Source : ONACC, mai 2024

En se fondant sur les températures maximales moyennes enregistrées à la décade du 11 au 20 mai 2024, il est attendu pour la décade du 21 au 30 mai 2024, des températures maximales :

- Autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1^{er} au 10 mai 2024 à Yagoua, Kousséri, Waza, Maga et Bogu ; autour de la moyenne à Gamboura, Mindif, Makary, Kaélé, Maroua, Mokolo et Mora, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1^{er} au 10 mai 2024 à Touboro, Tcholliré, Guider, Poli, Dembo, Garoua, Lagdo, Pitoa et Rey-Bouba, dans la **Région du Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1^{er} au 10 mai 2024 à Bétaré Gongo, Ngaoundal, Tignère, Tibati, Mbe, Mbakaou, Nass Arao, Banyo, Dota, Meiganga et Ngaou Mbol ; inférieures à la moyenne à Kognoli, Ngaoundéré et Yimbéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1^{er} au 10 mai 2024 à Mbitom, Moloundou, Mambélé, Koso, Mintoum, Libongo et Kika ; inférieures à la moyenne à Lomié, Mindourou, Yokadouma, Bétaré-Oya, Bertoua, Abong-Mbang, Kongolo, Garoua-Boulai, Ngoyla, Mbalam, Bélabo, Dimako, Doumé et Batouri, dans la **Région de l'Est** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1^{er} au 10 mai 2024 à Ayos, Mbaka, Ngoro, Nanga-Eboko, Mbalmayo et Nkoteng ; inférieures à la moyenne à Obala, Ngambè Tikar, Eséka, Yoko, Monatélé, Ntui, Bafia, Akonolinga, Mbandjock et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1^{er} au 10 mai 2024 à Akom II, Ambam et Zoétélé ; inférieures à la moyenne à Sangmélina, Djoum, Minkoumou, Lolodorf, Kribi, Campo, Nyabizan et Ebolowa, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1^{er} au 10 mai 2024 à Munkep, Furu-Awa, Nwa, Ndop, Esu, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang, Bamenda, Fundong, Bali, Benakuma, Audu, Widikum et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1^{er} au 10 mai 2024 à Fouban, Foubot, Bangangté, Koutaba, Bafoussam, Dschang, Bafang, Tonga, Batcham, Bazou, et Mbouda, dans la **Région de l'Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1^{er} au 10 mai 2024 à Ekok, Babong, Kumbe Balue, Bamusso, Dikome Bafaw, Etuku, Muyuka, Eyumojock, Ekondo Titi, Fontem, Tiko, Limbe, Bakogo, Nguti et Dikome Balue ; inférieures à la moyenne à Kumba, Buea, Idenau, Mundemba et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 1^{er} au 10 mai 2024 à Douala, Mouanko, Ndokiti, Yabassi, Loum, Dibombari, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Ndokama, Dizanguè, Nkondjock et Mbanga ; inférieures à Baptek et Edéa, dans la **Région du Littoral** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 1^{er} au 10 mai 2024 à Douala, Mouanko, Ndokiti, Yabassi, Loum, Dibombari, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Ndokama, Dizanguè, Nkondjock et Mbanga ; inférieures à Baptek et Edéa, dans la **Région du Littoral** ;

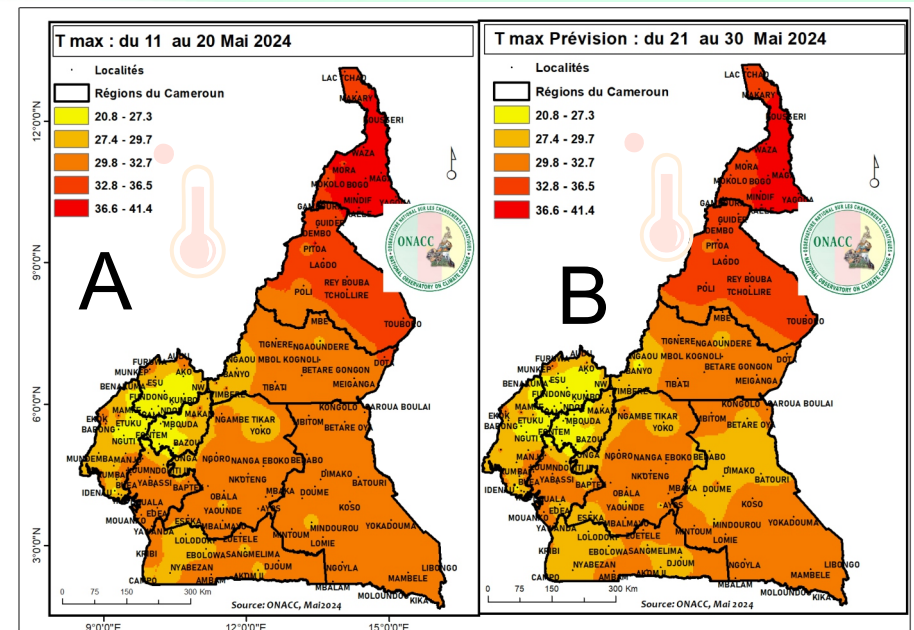


Figure 3 : Variation des températures maximales moyennes prévues pour la décade du 21 au 30 mai 2024 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 11 au 20 mai 2024 (a). Source : ONACC, mai 2024



Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade (du 21 au 30 mai 2024), une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une augmentation des températures maximales par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit notamment de :

- Ngaou Mbol, Tibati, Bétaré Gongo, Yimbéré et Banyo, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngambè Tikar, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko et Ayos, dans la **Région du Centre** ;
- Mbitom, Koso et Mintoum, dans la **Région de l'Est** ;
- Zoétélé et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Esu, Nwa, Munkep, Furu-Awa, Ako et Audu, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Bazou, Koutaba, Makam, Fouban et Foubot, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Ekok, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Douala, Dizanguè, Nkondjock, et Yakanda, dans la **Région du Littoral**.

b) températures Minimales

En se fondant sur la moyenne historique des températures minimales enregistrées de 1979 à 2022, notamment 19,1°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 19,5°C dans la Région du Nord ; 15,8°C dans la Région de l'Adamaoua ; 17,1°C dans la Région du Centre ; 17,5°C dans la Région du Sud ; 17,5°C dans la Région de l'Est ; 15°C dans la Région de l'Ouest ; 15°C dans la Région du Nord-Ouest ; 20,3°C dans la Région du Sud-Ouest et 21,3°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 21 au 30 mai 2024, des températures minimales :

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Mora ; autour de la moyenne à Makary, Mokolo, Gamboura Kousséri, Bogu, Maroua, Waza, Maga et Yagoua ; supérieures à la moyenne à Mindif et Kaélé, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Touboro et Poli ; autour de la moyenne à Rey-Bouba, Tcholliré, Garoua, Dembo, Pitoa, Lagdo et Guider, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2022 à Kognoli, Dota, Tignère, Ngaoundal, Ngaoundéré, Mbakaou, Mbé et Meiganga ; supérieures à la moyenne à Bétare Gongon, Ngaou Mbol, Tibati, Banyo, Nass Arao et Yimbéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2022 à Ngoro, Yaoundé, Ngambè Tikar, Mbandjock, Mbalmayo, Yoko, Bafia, Akonolinga, Obala, Nkoteng, Monatéle, Eséka et Nanga-Eboko, dans la **Région du Centre** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2022 à Garoua-Boulai et Mbitom ; autour de la moyenne à Kongolo et Bétaré-Oya ; supérieures à la moyenne à Kika, Doumé, Bélabo, Koso, Yokadouma, Abong-Mbang, Mintoum, Mambélé, Libongo, Mbalam, Bertoua, Moloundou, Dimako, Batouri, Lomié, et Ngoyla, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Lolodorf, Kribi, Campo, Akom II, Djoum, Ebolowa, Sangmélima, Zoétéle, Minkoumou, Nyabizan et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Bangangté, Mbouda, Magba, Bazou, Dschang, Bana, Batie et Bafang ; supérieures à la moyenne à Batcham, Foumban, Bangoum, Foubot, Babadjou, Bamendjing Bafou, Bandjoun, Makam, Koutaba, Bafoussam, Bagam, Kékem, et Tonga, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Munkep, Furu-Awa, Esu, Bali, Kumbo, Ndop, Nkambe, Wum, Bamenda, Benakuma, Santa, Bamessing et Fundong ; supérieures à la moyenne à, Nwa, Audu et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Bakogo, Ekang, Bamusso, Mundemba, Etuku, Tiko, Dikome Bafaw, Fontem, Limbe, Eyumojock, Mamfe, Dikome Balue, Buea, Ekok et Babong ; supérieures à la moyenne à Kumba, Nguti et Idenau, , dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Ngambé, Mbanga, Nkongsamba, Ndokama, Yingui, Baptek Douala, Dizanguè, Edéa, Mouanko, Yabassi, Nyanon, Penja, Ndokiti, Nkondjo, Loum et Manjo, dans la **Région du Littoral**.

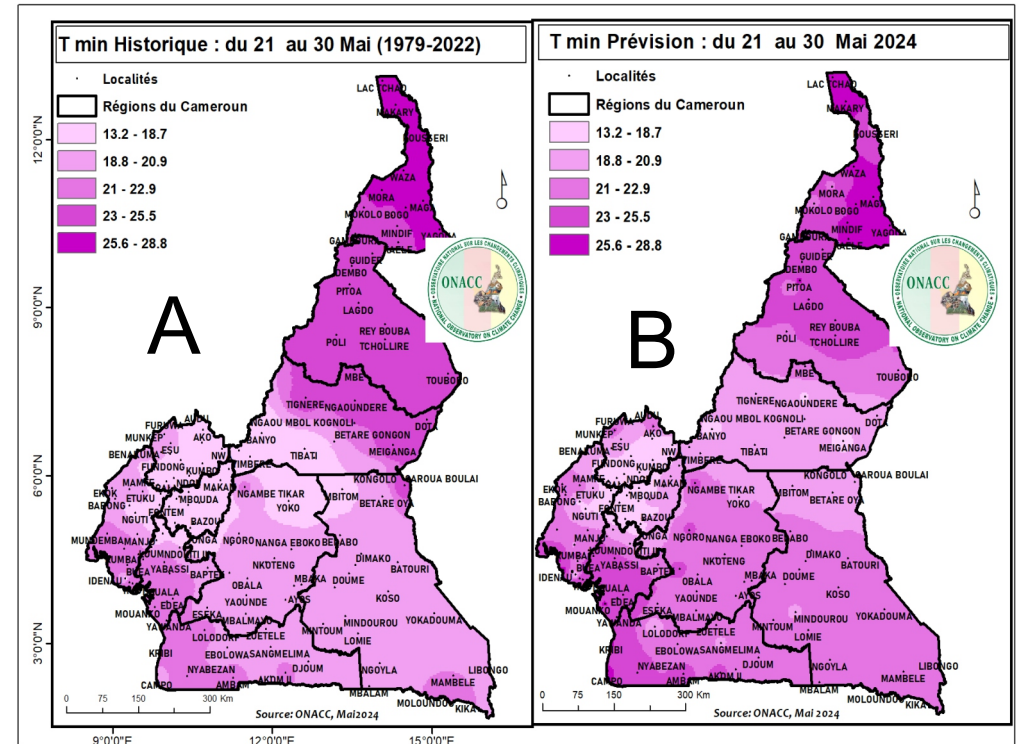


Figure 4 : Variation des températures minimales moyennes prévues pour la décade du 21 au 30 mai 2024 (b) par rapport aux moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022 (a). Source : ONACC, mai 2024

En se fondant sur les températures minimales moyennes enregistrées à la décade du 11 au 20 mai 2024, il est attendu pour la décade du 21 au 30 mai 2024, des températures minimales :

- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 mai 2024 à Maga, Bogu, Maroua, Waza, Mora, Yagoua, Mokolo, Makary, Gamboura, Mindif, Kousséri et Kaélé, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 mai 2024 à Guider, Lagdo, Garoua, Poli, Pitoa, Touboro, Dembo, Tcholliré et Rey-Bouba, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée du 1er au 10 mai 2024 à Ngaoundéré et Meiganga ; autour de la moyenne à Banyo, Ngaou Mbou, Nass Arou, Yimbéré, Mbé, Mbakaou, Dota, Kognoli, Betare Gongo, Tibati et Tignère, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 mai 2024 à Yaoundé, Nkoteng, Nanga-Eboko, Ayos, Ngambè Tikar, Mbalmayo, Obala, Mbaka, Yoko, Bafia, Ngoro, Monatéle, Mbandjock et Akonolinga ; supérieures à la moyenne à Eséka, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 mai 2024 à Mbitom, Ngoyla, Mintoum, Bétaré-Oya, Libongo, Kika, Mambélé, Doumé, Bélabo, Dimako, Lomié, Moloundou, Yokadouma, Garoua-Boulai, Abong-Mbang, Bertoua, Mbalam, Kongolo, Koso et Batouri, dans la **Région de l'Est** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la période du 11 au 20 mai 2024 à Campo, Kribi, Akom II, Nyabizan, Sangmélina, Djoum, Ebolowa, Zoétéle, Lolodorf, Minkoumou et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la même période du 11 au 20 mai 2024 à Bafoussam, Bafang, Batie, Bazou, Tonga, Batcham, Magba, Babadjou, Bamendjing, Bafou, Bagam, Kekem, Bangangté, Foumban, Dschang, Bandjoun, Koutaba, Mbouda, Fountbot, Makam et Fongo-Tongo, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 mai 2024 à Bamenda, Nkum, Bamessing, Benakuma, Audu, Santa, Bali, Fundong, Ako, Esu, Munkep, Furu Awa, Wum, Ndop et Kumbo ; supérieures à la moyenne à Nwa, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 mai 2024 à Ndokama, Ndokiti, Yingui, Nkongsamba, Yabassi, Manjo, Edéa, Mouanko, Baptek, Dizangué, Douala, Nyanon, Ngambè, Penja, Loum et Mbanga, dans la **Région du Littoral** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 1er au 10 mai 2024 à Balue, Idenau, Kumba, Buea, Dikome Bafaw, Fontem, Mamfe, Ekang, Tiko, Ekok, Mundemba, Limbe, Etuku, Bamusso, Eyumojock, Dikome Bakogo et Nguti, dans la **Région du Sud-Ouest**.

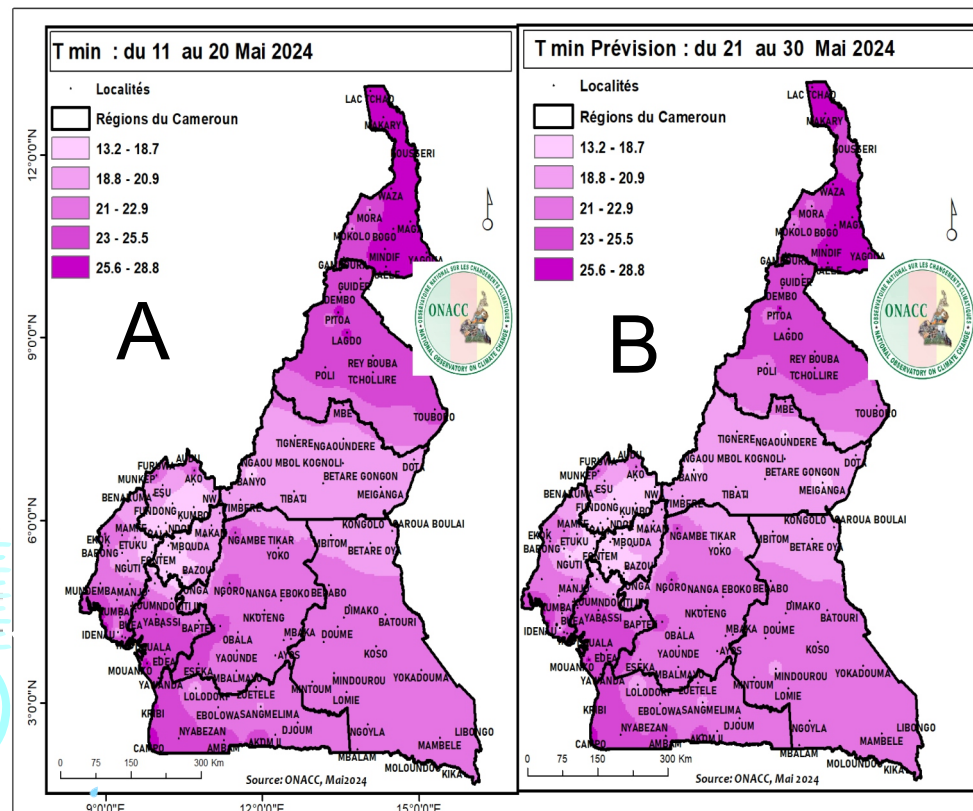


Figure 5 : Variation des températures minimales prévues pour la décade du 21 au 30 mai 2024 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 11 au 20 mai 2024 (a). Source : ONACC, mai 2024



Alertes pour les températures minimales

Durant cette décade (**21 au 30 mai 2024**), une attention particulière devra être portée sur les localités qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une diminution des températures minimales, par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit notamment des localités de :

- Mora, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Touboro et Poli, dans la **Région du Nord** ;
- à Kognoli, Dota, Tignère, Ngaoundal, Ngaoundéré, Mbakaou, Mbé et Meiganga, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Garoua-Boulai et Mbitom, dans la **Région de l'Est** ;
- Bangangté, Bazou, Batie, Dschang, Bana, Mbouda et Bafang, dans la **Région de l'Ouest**.



IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques

a) Dans le secteur de l'agriculture :

Un risque d'enregistrer :

une dégradation et une destruction des plantations (bananeraies, palmeraies, hévéa etc.) et des arbres fruitiers par de fortes pluies, accompagnées de vents violents dans la zone des hautes savanes guinéennes, la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone des hautes terres, la zone forestière à pluviométrie monomodale ;
une rareté de la ressource en eau pour les cultures fortement dépendantes (cultures de contre saison) dans la Région de l'Extrême-Nord ;

+ b) Dans le secteur de la santé :

Un risque élevé d'enregistrer :

Une multiplication des cas de maladies respiratoires suite à l'humidité dans le grand Sud du pays ;

Une prolifération des gîtes larvaires propices au développement des moustiques vecteurs du paludisme dans le grand sud du pays ;

Un retour progressif des cas de maladies diarrhéiques d'origine hydrique, et particulièrement le choléra, dans de nombreuses localités du grand sud du pays, surtout la bande côtière et les grandes agglomérations (Douala, Yaoundé, Kribi, Bafoussam, etc) ;

une augmentation des cas de malaises suite à un inconfort thermique, surtout chez les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes souffrant de pathologies générales (diabète, hypertension, etc.) dans la zone soudano-sahélienne ;

une multiplication des cas de maladies respiratoires, suite aux particules de poussières qui resteront présentes dans l'air dans la Région de l'Extrême-Nord ;

V. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



f) Dans le secteur des travaux publics:

Un risque très élevé d'enregistrer :

une destruction des ouvrages de franchissement (ponts, buses, etc.) dans de nombreuses localités des Régions du Sud, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Ouest, suite aux fortes pluies, concentrées en des espaces de temps très courts par rapport à la normale ;

une dégradation et une destruction des routes non bitumées dans de nombreuses localités du grand sud, suite à l'érosion durant les forts et intenses épisodes pluvieux qui pourraient être observés ;

Une perturbation des travaux de construction des routes en chantier dans le grand sud du pays, suite aux pluies abondantes.



g) Dans le secteur de la défense et de la sécurité

Un risque d'enregistrer des cas de conflits entre agriculteurs, entre agriculteurs et éleveurs et entre éleveurs, dans la Régions de l'Extrême-Nord (Zina, Logone Birni, Makary, Yagoua, Yagoua, maga etc), pour l'accès à la ressource en eau et aux pâturages.



h) Dans le secteur urbain

Un risque de multiplication des îlots de chaleur dans les zones fortement urbanisées (grandes agglomérations : centres urbains des villes de Douala, Maroua, Kribi, Limbe, etc.), entraînant des situations d'inconfort chez les personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, les femmes enceintes, etc.).

Un risque d'enregistrer une destruction des maisons d'habitation et des édifices publics dans de nombreuses localités de la zone des hautes terres, la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone forestière à pluviométrie monomodale et de la zone des hautes savanes guinéennes, suite aux fortes pluies accompagnées de vents violents, de foudre et même de chutes de grêle et surtout dans la Région du Nord en raison des fortes convections qui caractérisent la basse atmosphère encore chaude en cette période de démarrage progressif de la saison des pluies.

c) Dans le secteur de l'environnement et la biodiversité :



Un risque élevé d'enregistrer :

une rareté de la ressource en eau pour l'abreuvement de la faune sauvage dans les parcs et réserves de la Région de l'Extrême-Nord ;

des cas de conflits homme-faune autour des parcs et réserves de la Région de l'Extrême-Nord, pour l'accès à certaines ressources comme l'eau ;

un risque d'enregistrer des cas d'inondations dans certaines localités des régions du Sud (Kribi, Ebolowa, Lolodorf, etc.), Littoral (Douala, Edéa, Nkongsamba etc.), du Centre (Yaoundé), du Nord-ouest (Ako, Nkoroni, Batibo, Numben, Widikum), , du Sud-Ouest (Limbe, Tiko, Buea), du Littoral suite aux fortes et/ou abondantes pluies qui pourraient se concentrer sur des espaces de temps très courts par rapport à la normale ;

Un risque d'enregistrer des chutes d'arbres suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents, de foudre et de chutes de grêle dans les localités de la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone des hautes terres, la zone forestière à pluviométrie monomodale et la zone des hautes savanes guinéennes ;

Un risque d'enregistrer des cas de glissements de terrains dans certaines localités des Départements de la Menoua et des Bamoutos (Région de l'Ouest), dans les Départements du Lebialem (Région du Sud-Ouest) et dans les Départements du Bui et du Boyo (Région du Nord-Ouest).

d) Dans le secteur de l'eau et de l'énergie :



Un risque élevé d'enregistrer

une destruction des infrastructures de transport et de régulation de l'énergie électrique (poteaux, câbles, transformateurs, etc.) dans la zone des hautes savanes guinéennes et dans le grand sud du pays et dans la Région du Nord, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents et de foudre et de chutes d'arbres ;

Une contamination des points de captage d'eau par les eaux de ruissellement souillées dans le grand sud du pays ;

e) Dans le secteur de l'élevage :





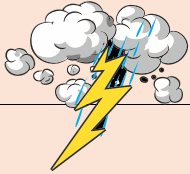



Un risque élevé d'enregistrer des cas de :

pertes de bétail dans certaines localités de la Région de l'Extrême-Nord; suite au stress thermique et au manque d'eau ;

perte de bétail dans les abris de sommets situés dans la zone des hautes savanes guinéennes, suite aux décharges électriques (foudre) qui caractérisent les pluies en ce début de saison dans la partie sud de ladite zone agroécologique.



ALERTES !!!

Type de risque	Région	Localité susceptible d'être affectée	Période d'occurrence la plus probable	Situation de l'élément déterminant
 Inondations 	Littoral	Douala/Yabassi	22-24	Précipitations (30-200mm)
		Loum (Moungo)	22-25	
	Adamaoua	Danboura/ Dota/Dare	23-25	Précipitations (55-200mm)
		Demgoya/Djaoro Ndo	21-22	
	Nord-Ouest	Djohong/Idool	23-24	Précipitations (55-200mm)
		Ajung/Laa-Bum/Kumbo	23-25	
	Sud-Ouest	Widekum/ Mbengwi	23-25	Précipitations (55-200mm)
		Fontem	22-25	
	Ouest	Nguti	23-24	Précipitations (55-200mm)
	Ouest	Dschang (Regie)	22-24	Précipitations (30-100mm)
Centre	Yaoundé Centre&Nkolbisson	21	Précipitations (25-100mm)	
	Mbam (Mbam Et Kim)	22-23	Précipitations (30-100mm)	
Sud	Kribi	23-24	Précipitations (30-100mm)	
 Orages et foudre	Ouest	 Dans l'ensemble des la régions	26-30	Grandes ascendances convectives
	Sud		25-30	
	Nord-Ouest		21-30	
	Est		23-30	
	Centre		21-28	
	Littoral		21-30	
	Nord		21-30	
 Vents violent	Extrême-Nord	Dans l'ensemble de la région	21-30	Vitesse du vent Allant jusqu'à 10.6m/s
	Adamaoua	Dans l'ensemble de la région	21-30	Allant jusqu'à 7.2m/s
	Nord	Dans l'ensemble de la région	21-30	Allant jusqu'à 8.3m/s
	Nord-Ouest	Bui/Boyo/Mezam/Momo	21-25	Allant jusqu'à 6.4m/s
 Chaleur extrême	Extrême-Nord	Dans l'ensemble de la région	21-30	Températures maximales allant jusqu'à 45.5°C
	Nord	Dans l'ensemble de la région, mais moins chaud dans la partie Sud.	21-30	Températures maximales allant jusqu'à 43.7°C
	Littoral	Dans l'ensemble de la région, mais plus intense autour de Douala, Edéa et Moungo sud.	21-30	Températures maximales allant jusqu'à 36.7°C
	Adamaoua	Dans l'ensemble de la région, à l'exception de la partie sud-ouest de la région	21-30	Températures maximales allant jusqu'à 36.7°C
	Centre	Toute la région, à l'exception du Mfoundi et de la partie nord de la région.	21-30	Températures maximales allant jusqu'à 34.4°C
Feu câblé	Extrême-Nord	Principalement dans les zones herbacées et forestières sèches	21-30	Températures élevées et faible humidité
Méningite & conjonctivite	Extrême-Nord	Dans l'ensemble de la région et surtout autour des zones fortement encombrées	21-30	Air relativement chaud, sec et poussiéreux
Conflits entre agriculteurs et éleveurs	Nord & Extrême-Nord	Zones arables/pastorales, couloirs de transhumance	21-30	Pluies précoces, indiquant l'approche de la saison des pluies

VII. MESSAGES CLES

Message 1 : Risque élevé d'enregistrer des fortes pluies, accompagnées de vents violents, de foudre et de chutes de grêle dans la zone des hautes savanes guinéennes ;

Message 2 : Risque d'enregistrer des cas d'inondation dans certaines localités du grand sud du pays, notamment les grandes agglomérations (Kribi, Kumbo, Limbe, Dschang, Bamenda, Nkongsamba, etc.)

Message 3 : Risque d'enregistrer une destruction des maisons d'habitation et des édifices publics dans de nombreuses localités de la zone des hauts plateaux, la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone forestière à pluviométrie monomodale et de la zone des hautes savanes guinéennes, suite aux pluies accompagnées de vents violents, de foudre et même de chutes de grêle ;

Message 4 : Risque de destruction des infrastructures de transport et de régulation de l'énergie électrique (poteaux, câbles, transformateurs, etc.) dans la zone des hautes savanes guinéennes et dans le grand sud du pays, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents et de foudre ainsi qu'aux chutes d'arbres ;

Message 5 : Risque d'enregistrer des cas d'inondations dans certaines localités des régions du Sud (Kribi), du Nord-ouest (Ako, Nkoroni, Batibo, Numben et Widikum), du Sud-Ouest (Limbe, Tiko et Buea), suite aux fortes et/ou abondantes pluies qui pourraient se concentrer sur des espaces de temps très courts par rapport à la normale.

VIII. Quelques recommandations



Dans le secteur de l'agriculture :

Il est vivement recommandé aux populations :

- de la zone soudano-sahélienne et de la zone des hautes savanes guinéennes de rester vigilantes et de prendre des mesures préventives efficaces pour éviter les déclenchements et la propagation incontrôlés du feu autour des plantations ;
- des zones Forestière à Pluviométrie Monomodale, Bimodale et la zone des Hauts Plateaux de se conformer aux recommandations du calendrier agricole de l'ONACC pour l'exécution des semis dans le cadre de la première campagne 2024 .



dans le secteur de la santé: Il est fortement recommandé aux populations de :

- porter régulièrement les cache nez à l'extérieur des maisons d'habitation et surtout dans les zones urbaines à fort trafic routier, pour éviter l'inhalation des particules de poussières présentes dans l'air ;
- s'hydrater à des intervalles de temps réguliers ;
- aérer et ventiler autant que possible les pièces de séjour de la maison ;
- éviter l'accumulation des ordures ménagères aux alentours des habitations ;
- se mettre régulièrement à chaud pour se protéger contre le froid nocturne dans la zone des hautes savanes guinéennes et la zone des hauts plateaux.



secteur de l'eau et de l'énergie :

- procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;
- Procéder à l'utilisation régulière des techniques élémentaires de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages (décantation, ébullition, filtrage, etc.).

Dans le secteur urbain :

Il est vivement recommandé aux populations des zones Forestière à Pluviométrie Monomodale, Bimodale et la zone des Hauts Plateaux :

- de réduire voire d'éviter les traversées des canalisations engorgées pendant les fortes pluies
- d'éviter de s'abriter sous les arbres, de marcher près des câbles et les poteaux électriques pendant les orages au risque de se faire foudroyer .